

Le co-voiturage dans l'Arc jurassien

En rendant le co-voiturage attrayant, le projet « Co-voiturage Arc jurassien » a permis d'apporter une réponse efficace à l'enjeu de mobilité dans cette région montagneuse congestionnée par le trafic automobile, et constitue un exemple de coopération interrégionale.

L'Arc jurassien connaît un essor économique, avec pour conséquence, une hausse du trafic automobile transfrontalier étant donné le recrutement croissant de personnes habitant de plus en plus loin de leur lieu de travail. En effet, chaque jour, plusieurs dizaines de milliers de personnes quittent la Franche-Comté en voiture, pour aller travailler en Suisse. Dans neuf cas sur dix, il n'y a qu'une seule personne à bord du véhicule. Cette intensité du trafic automobile a plusieurs conséquences négatives pour la région : fréquents embouteillages, insécurité routière dans les villages traversés, pénurie d'emplacements de stationnement et émissions de gaz à effet de serre. En outre, ces pratiques ont un coût financier important pour les navetteurs.

Un projet peu coûteux, efficace et bénéfique pour l'emploi

Le co-voiturage est un service facile à mettre en place et peu onéreux, comparé à d'autres types de services publics de transport. Le projet « Co-voiturage Arc jurassien », lancé en juillet 2010, a permis, en trois ans et demi, d'augmenter de 50%

le co-voiturage dans la région. Ceci équivaut environ à 1'000 nouveaux co-voitureurs qui, pour la plupart, roulaient seuls avant et qui, grâce à ce nouveau service, ont pu réduire leurs trajets, leur budget de transport et leur empreinte carbone. Dans les entreprises participantes, la part modale du covoiturage a atteint les 20 % et le taux de remplissage moyen par véhicule (plus de 2,5) a dépassé la moyenne aux frontières (2,07). Ce projet d'incitation au co-voiturage a aussi permis de rapprocher besoins des habitants et besoins des entreprises, favorisant de la sorte indirectement l'emploi dans la région. En effet, divers outils ont été développés pour offrir un service simple, flexible, gratuit et accessible en tout temps :

- la création d'une centrale d'appels et d'un site internet simplifiant les prises de contact entre automobilistes,
- l'aménagement d'aires de co-voiturage et de parkings-relais à la frontière, clairement identifiés dans une carte interactive reprise sur le site internet du projet,
- combinés à des mesures incitatives au sein des entreprises participantes (stationnement préférentiel, gestion des horaires, etc.).

En apportant une réponse au problème de mobilité de la région, le projet profite indirectement à l'emploi local. Le projet n'aura certes pas créé d'emplois directs mais il aura ouvert le champ de perspectives professionnelles des habitants de l'Arc jurassien tout en permettant aux entreprises locales d'améliorer leur attractivité.

Un exemple de coopération interrégionale

Les territoires français et suisses investis dans ce projet sont parvenus à adopter une approche et des outils communs pour répondre à une problématique partagée. Dans cette région montagneuse en plein essor économique, les enjeux étaient multiples : il fallait décongestionner les axes routiers, réduire l'impact écologique du trafic routier et conforter le potentiel de développement des territoires et des entreprises. Le projet fait désormais l'objet d'un élargissement et a servi de modèle à un projet similaire dans le Bassin lémanique.

Site internet du projet : www.covoiturage-arcjurassien.com

